

En 2009,

Je rejoins le Groupe Mammalogique Breton

Mme Mlle M NOM – Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : E-mail :

J'adhère

Adhésion simple pour l'année en cours

En adhérant au Groupe Mammalogique Breton, vous recevrez deux fois par an Mammi' Breizh, le bulletin de liaison de l'association. L'adhésion est valable pour l'année en cours. Individuelle – 16 €



Individuelle tarif réduit (demandeur d'emploi, étudiant, petit budget) – 8 €

Couple – 25 €

Collectivité, association – 32 €

Soutien ponctuel au fonctionnement de l'association

Apportez votre soutien aux actions du Groupe Mammalogique Breton pour la préservation des mammifères sauvages.

25 € / 35 € / 45 € / 100 € / 150 € / Autre montant :

Fonds pour les Mammifères

Renforcez les moyens d'action du Groupe Mammalogique Breton en faisant un don au Fonds pour les Mammifères. Ce fonds d'urgence est utilisé uniquement pour l'achat de terrains ou l'aménagement de sites.

66% de vos dons au GMB, dont l'adhésion, sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20%. Ainsi, pour un don de 40 €, vous paierez 13,40 € et votre réduction d'impôt sera de 26,40 €. Le GMB communique un reçu fiscal à tous ses donateurs.

25 € / 35 € / 45 € / 100 € / 150 € / Autre montant :

Au total, je verse la somme de :

J'adhère

Adhésion et soutien permanent au fonctionnement de l'association

Apportez une aide régulière au Groupe Mammalogique Breton et participez ainsi à la pérennisation de son activité. La mise place d'un soutien permanent fait de vous automatiquement un adhérent de l'association sans autre surcoût. Vous recevrez donc deux fois par an Mammi' Breizh, le bulletin de liaison de l'association.

Je soussigné(e) désire apporter une aide régulière au Groupe Mammalogique Breton de :

32 €, 1 fois par an 16 €, tous les 6 mois 8 €, tous les trimestres

8 €, 1 fois par mois Autre montant (minimum 8€ par prélèvement) : €, ... fois par

Le premier prélèvement devra commencer le 10 du mois de

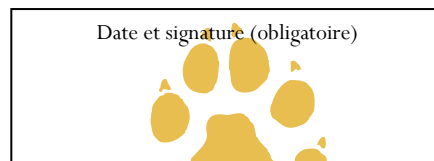
J'autorise le Groupe Mammalogique Breton à prélever sur mon compte, si sa situation le permet, le prélèvement correspondant à mon soutien permanent au GMB. Je peux faire suspendre l'exécution par simple demande au Groupe Mammalogique Breton (numéro national d'émetteur 527090).

RIB :

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
_____	_____	_____	____

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter :

.....



Merci de nous joindre un RIB signé.

Bulletin à retourner au Groupe Mammalogique Breton Maison de la Rivière - 29450 Sizun

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et est membre de France Nature Environnement.

